

**PROCÈS- VERBAL  
DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20. 06. 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt juin à dix heures, le Conseil Municipal de la commune de Villars Sous Ecot (Doubs) s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de monsieur Christian Hirsch, maire.

Présents : Christian HIRSCH, Christian MOUHOT, Christelle PEQUIGNOT, Favio CLERGET, Nina MURINGER, Luc PELLIER, Emmanuel ROLLAND.

Absents excusés : Marie-Louise LEMKE, Xavier MACLE (donne pouvoir à N. Muringer), Sandrine MOREL, Fanny POULLEAU.

Le conseil a choisi monsieur Christian Mouhot pour secrétaire de séance.

**1/ Désignation des représentants à l'Agence de Développement et d'Urbanisme du pays de Montbéliard**

Le Maire présente en séance :

La Commune de Villars-sous-Ecot est intégrée de droit au périmètre de PMA depuis le 1 er janvier 2017.

L'ADU est une association créée en 1990 et financée par des fonds publics. Elle accompagne pour tout projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire. En outre, l'ADU intervient pour :

- L'élaboration des PLU et cartes communales,
- La réalisation d'analyses et statistiques,
- L'apport de conseils pour des programmes de construction,
- L'accès aux ressources, bases de données et fonds documentaires.

La participation financière pour l'adhésion à l'ADU est de 0.60 € par habitant par an.

Le Conseil municipal est invité à désigner deux élus pour la représentation en assemblée générale.

- Deux candidats se présentent pour le poste de représentant titulaire : CLERGET Favio, MACLE Xavier

CLERGET Favio est élu par 7 voix pour, contre 1 voix pour MACLE Xavier

- Deux candidats se présentent pour le poste de représentant suppléant : MACLE Xavier, MOUHOT Christian

MOUHOT Christian est élu par 7 voix pour, contre 1 voix pour MACLE Xavier

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

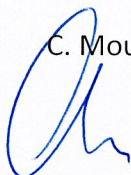
Désigne M. CLERGET Favio titulaire et M. MOUHOT Christian suppléant pour représenter la Commune à l'assemblée générale et pour la période 2026-2032 à l'ADU

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus.

La séance est close à 10H15

le secrétaire

C. Mouhot



le Maire

C. Hirsch

